



Syndicat national Force Ouvrière
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Membre de la fédération FNEC FP-FO

6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 56 93 22 88 - foesr@foesr.fr - www.foesr.fr

FO ESR quitte la réunion multilatérale sur l' « acte 2 de l'autonomie »

Une réunion multilatérale à propos de l' « acte 2 de l'autonomie » avait été programmée ce jour par le ministère. Sans tenir aucun compte de la situation, le ministère l'a maintenue.

Déclaration lors du groupe de travail sur l' « acte 2 de l'autonomie » du 13 juin 2024

FO ESR, la FNEC FP-FO et la confédération FO ont déjà formulé à de multiples reprises en diverses occasions leurs critiques et revendications au sujet de l' « acte 2 de l'autonomie » des universités.

Nous n'y reviendrons pas en détail : nous demeurons opposés à l'acte 1 de l'autonomie et nous continuons et continuerons à revendiquer l'abrogation de la LRU, l'acte 2 ne peut donc nous convenir, comme nous l'avons déjà dit ici même devant la ministre, et nous en avons déjà en détail exposé les raisons. Le document qui a « fuité » à propos des mesures concrètes relevant de cet acte 2 n'est certainement pas fait pour nous faire changer d'avis.

Pour nous, cet acte 2 serait notamment une accentuation de de la privatisation, avec des « universités-entreprises », qui disposeraient de leur immobilier, qui pourraient contracter des emprunts, qui pourraient aussi déroger aux droits d'inscription ; cet acte 2 est également porteur d'une attaque majeure contre l'existence même des EPST et contre les statuts de toutes les catégories, BIATSS comme EC, ne constituant à cet égard qu'une forme d'anticipation de ce qui avait été annoncé par le ministre Guerini et qui, on l'espère, est voué à sombrer dans les oubliettes de la République.

Mais surtout nous nous étonnons qu'un ministère qui fait partie d'un gouvernement moribond persiste à vouloir avancer dans des projets de réforme qui font l'unanimité contre eux, comme c'est le cas pour l'acte 2 de l'autonomie.

Nul ne peut ignorer quelle est la situation politique. Nul ne devrait ignorer que cette situation est le résultat de politiques menées depuis des décennies, politiques de sape des droits des travailleurs et de la jeunesse, de baisse du coût du travail, d'attaques contre les chômeurs, de saccage des services publics, dont l'École publique et l'Université, garantes du droit à l'instruction et à des qualifications reconnues pour tous ; politiques marquées aussi par le refus obstiné d'entendre les revendications.

Sous les présidences Macron, ces politiques se sont aggravées, avec la démolition du Code du travail, du Statut de la fonction publique et des statuts de corps, des retraites, de l'Assurance chômage, avec aussi la loi immigration, le recours systématique à l'article 49.3, la répression inédite des mouvements sociaux et de la jeunesse, la marche à l'économie de guerre...

Avec la dissolution de l'Assemblée nationale, Emmanuel Macron tente un nouveau coup de force, dans l'objectif de se trouver une majorité, quelle qu'elle soit, pour poursuivre sa politique de démolition des droits des travailleurs et des libertés de toute la population. Ce faisant, il crée une situation de péril extrême pour la démocratie.

Quel que soit l'angle sous lequel on envisage les résultats aux élections européennes, le moins que l'on puisse dire, c'est que le désaveu envers ces politiques est cinglant, que le gouvernement actuel n'a donc aucune légitimité pour continuer à les mener, qu'on ne peut donc continuer à discuter de ses projets comme si de rien n'était.

Nous demandons donc le retrait de l'ensemble des projets de réforme, dont celui dénommé « acte 2 de l'autonomie », qui était à l'ordre du jour aujourd'hui. Nous demandons l'ouverture de négociations sur la base des revendications et nous serons prêts à discuter, avec des interlocuteurs légitimes, lorsqu'il s'en trouvera.

En attendant, nous sommes aux côtés de tous les travailleurs et de la jeunesse qui disent « ni Macron ni Le Pen ! » et qui combattent pour défendre leurs droits, leurs libertés et plus largement la démocratie, en tout premier lieu lors des manifestations syndicales qui ont lieu ce week-end partout en France.

En conséquence nous quittons ce groupe de travail.

NB : toutes les autres organisations syndicales, après avoir lu une déclaration, ont également quitté le groupe de travail.

13/06/24